



# BASSINS



## Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2016 Préavis n° 02/17

8 mai 2017





# BASSINS

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 b), l'article 92 du règlement du conseil communal, la Municipalité a le plaisir de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion pendant l'année 2016.

## Autorités exécutives

La Municipalité s'est réunie à **51 reprises** pour traiter des affaires courantes de la collectivité locale et les séances préfectorales impliquant la municipalité.

Il faut aussi tenir compte de l'engagement de la Municipalité au sein des associations intercommunales, cantonales.

Association		Nombre de séances
AISE	Association Intercommunale Scolaire de l'Esplanade	6
PNR	Parc Naturel Régional	8
AGFORS	Association du Groupement FORestier de la Serine	10
APEC	Association Pour les Eaux usées de la Côte	2
SDIS	Service de Défense Incendie et Secours	3
RAB	Réseau d'Accueil de Bassins	2
STI	Service Technique Intercommunal	2
UCV	Union des Communes Vaudoises	34
SAPJV	Société des Auto-transports du Pied du Jura Vaudois	10
Assemblée des Syndics		6
Romande Energie		1
SADEC	Société Anonyme Des Déchets de la Côte	2
ARAS	Association Régionale de l'Action Sociale	4
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile	2
SCB	Syndicat Communal de Bassins	5

Il n'est pas tenu compte des représentations lors de réceptions ou inaugurations ou groupe de travail, où la commune est présente. (Exemples : Giron des Jeunesses, nouveaux habitants, etc.)

Deux séances extra-muros s'est déroulée au mois de janvier et de septembre pour analyser les sujets d'avenir de la commune et en particulier la problématique de la gestion des déchets et de l'auberge chez GastroVaud.

La Municipalité, avec ses conseils juridiques idoines, s'est présentée à de trop nombreuses reprises dans les tribunaux d'arrondissement ou de droit administratif et public pour des dossiers en litige ou pour clore des processus validés par le Conseil Communal ou par le Canton. La Municipalité a été déboutée une seule fois. Le sujet était son refus d'accorder un permis de construire, allant dans le sens des opposants, pour des motifs d'esthétisme et de vue.

## Naturalisations

11 demandes de naturalisations ont été traitées en 2016. Cela confirme les effets de la votation fédérale de 2015 sur la question de l'immigration.

## Elections communales

Cette année 2016 coïncidait avec le renouvellement des autorités exécutives et législatives de notre commune.

Ce rapport n'a aucune envie de revenir en détail sur ces événements qui ne sont pas à marquer d'une pierre blanche dans l'histoire de notre village. Nous nous souviendrons cependant qu'un groupement citoyen de Bassins est né à l'occasion de ces élections. Il faudra se poser la question de passer à une élection du conseil





# BASSINS

communal au système proportionnel. A qui de présenter cette solution ? Cela repris par la Municipalité dans les mois à venir.

## Problèmes financiers de la commune

Cette année 2016 a été gravement perturbée par les problèmes financiers de la commune. L'Etat a mis la pression sur notre commune parce que tous les montants de la facture sociale, gendarmerie et péréquation n'ont pas été payé durant l'année.

Nous avons un problème de liquidités par rapport aux rentrées fiscales, aux acomptes d'impôts versés et les derniers engagements financiers pour les constructions communales en cours. Nous avons privilégié de payer les entreprises plutôt que l'Etat. En consultant les comptes, vous pourrez comparer les montants des factures sociales, péréquation, gendarmerie et du compte de régulation démontrant bien que les montants demandés étaient trop élevés.

**Sans minimiser la difficulté de trésorerie constatée tout au long de l'année, ce n'est pas en quittant le navire et en se désolidarisant que nous allons rectifier le tir. Le conseil communal l'a bien compris. De nombreuses mesures avaient prises avant l'intervention de la Préfecture. Des refontes complètes et quelques adaptations de règlements ont permis de redéfinir des procédures administratives pour pouvoir respecter la loi sur la comptabilité vaudoise.**

Les demandes de modifications de nos règlements n'ont pas eu l'effet escompté immédiatement. Pourquoi ?

Les droits citoyens autorisent de faire appel à Monsieur Prix, à autres formes de blocage pour contester un vote démocratique. C'est cela la vision du 21<sup>ème</sup> siècle. Cela se traduit par des procédures longues et bien sûr contestables. Chose intéressante, nous entendons des reproches sur la gestion chaotique de la commune mais d'un autre côté, nous nous retrouvons dans l'impossibilité de mettre en place les mesures d'assainissement car irrespectueuses, selon les uns, de la loi.

De savoir, que des communes (managées par des professionnels) facturent la taxe personnelle des déchets au volume de leur appartement indépendamment du nombre de personnes qui y résident, sans que le moindre recours soit lancé, laisse perplexe la Municipalité et surtout met en lumière que le canton ne fait pas appliquer la loi de la même façon sur son territoire. Quelle commune est aussi en règle avec la volonté d'équilibrer le compte déchets par les taxes ? Ne cherchez pas. Il n'y a pas beaucoup. Les autres ont adhéré sagement au concept cantonal. Ce dernier est un fiasco par rapport aux buts recherchés « Trier c'est valoriser ! ». La taxe au sac est une aberration dont le canton ne pourra pas être fier à très moyen terme.

Mesdames et Messieurs les Conseillers, c'est cela le défi de l'autorité exécutive. Nous sommes à un moment charnière de la situation économique de la commune. La phase d'investissements lourds est terminée et les effets de la loi sur l'aménagement du territoire commence à limiter les rentrées financières des communes sans développement. Nous verrons bien l'avenir. Vous et nous seront sensibles au fait que les autres communes se retrouveront comme nous en cette année 2016 difficile. Des rentrées fiscales en stagnation, des méthodes cantonales de calculer les acomptes sur des personnes n'habitant pas à Bassins et une surévaluation des acomptes cantonaux à verser avant d'avoir touché l'argent, ont déclenché cette polémique du gouffre financier de la commune de Bassins. Comment faire taire cette rumeur que certaines personnes aiment à propager, à tous les vents, sans se rendre compte que ce n'est pas la vérité ?

Combien de communes sont à jour avec leurs infrastructures comme nous les avons à Bassins ?



# BASSINS

Que c'est agréable de recevoir des commentaires lorsque les gens qui la commune pour s'établir ailleurs. Ils voient juste la question de l'accès à la déchetterie, qui est un parcours du combattant dans certains cas. Que c'est triste de devoir quitter la commune pour s'apercevoir qu'en définitive ce n'est pas plus vert ailleurs !

Que manque-t-il à Bassins par rapport à notre plan de législation ?

Le peuple a répondu en nous réalisant, car nous avons eu le courage et la volonté de croire en notre vision de la chose publique et nous le remercions.

## **Administration générale et services à la population**

Si le secrétariat communal est à disposition de la Municipalité, il faut aussi mettre en exergue sa grande compétence et son entière disponibilité à notre population. Il est à noter que pour une commune de notre taille nous avons une ouverture du bureau exceptionnelle.

En 2016, le bureau a été ouvert tous les matins de l'année sauf les ponts du Nouvel-An 4 jours, le pont de l'Ascension 1 jour.

Un grand merci à nos 3 employées pour cette extrême souplesse dans leurs aménagements de vacances. Nous avons évidemment un taux d'insatisfaits d'au moins 30%. Ce taux nous semble augmenter avec les années. Ils trouveront toujours des critiques à formuler. Cela fait partie du jeu et nous ne pouvons que regretter cet état de fait. Force est de constater que le niveau d'exigences est extrêmement haut. Une réponse négative de la part du bureau ou de la Municipalité est interprétée comme une attaque alors que simplement la loi ou les us et coutumes interdisent de donner suite favorablement et tout de suite. Nous avons de grandes craintes pour l'avenir de notre société et de nos services face à cette mentalité.

## **Dossier « auberge de la Couronne »**

Tout au long de l'année, la Municipalité a multiplié le nombre de séance avec l'avocat et les différents candidats. Toutes les nouvelles candidatures n'ont pas abouti. Le dossier est toujours ouvert.

## **Suite des mises à l'enquête de la cuisine professionnelle**

La mise à l'enquête avait engendré des oppositions. Celle-ci a pu être levée et les travaux ont débuté. Au final, nous indiquions dans le rapport 2015 qu'il y avait une suite en 2016. La stratégie de la perte de temps fonctionne à merveille. La Préfecture a bien évidemment été appelée au secours puisque la Municipalité n'est pas l'autorité pour certains. Nous pensons qu'en 2017, la Municipalité devrait aussi appeler la Préfecture dès qu'un dossier de mise à l'enquête n'est pas respecté ou que les travaux s'exécutent sans permis de construire. La Municipalité est trop conciliante. Elle ne cherche pas le bras de fer. Cela va changer en 2017. Les intérêts de la commune ont été défendus partiellement par des avocats. Le dossier a été clos avec sa réalisation en ne respectant pas les délais et bien sûr en provoquant des surcoûts.



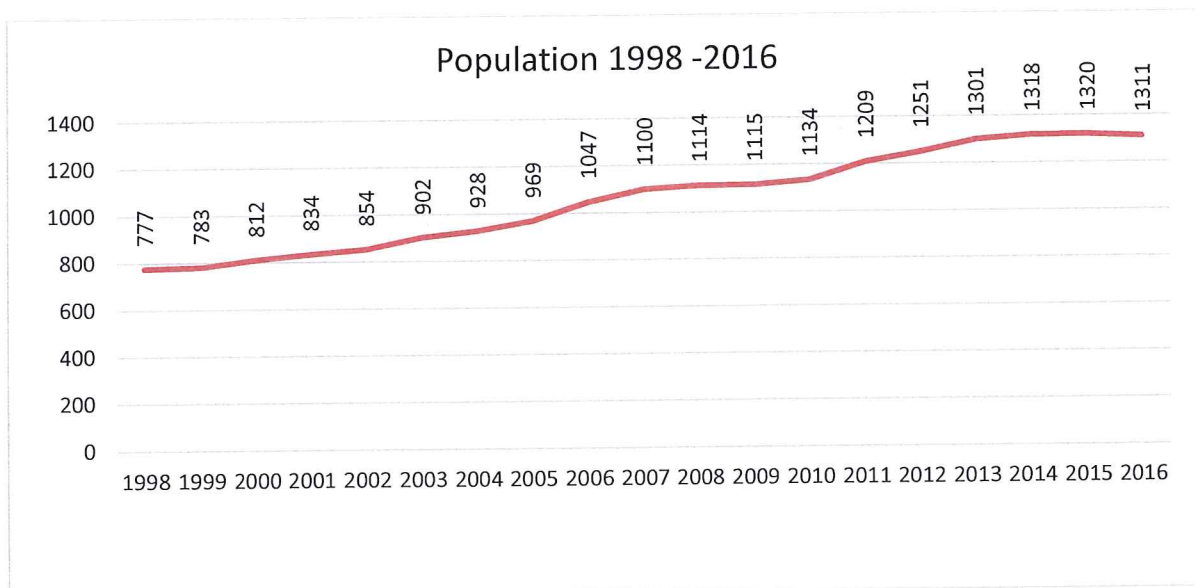


# BASSINS

## Population

La Municipalité est au service des 1'311 habitants recensés au 31 décembre 2016.

La diminution est de 0.68 % par rapport à 2015.



La population est en diminution par rapport à aux 2 dernières années. Les règles fiscales entre les communes et cantons provoquent une volatilité des contribuables en fin d'année. Il faut savoir que la loi interdit à la commune de maintenir la personne jusqu'au 31.12 de l'année en cours si elle désire partir le 28.12. Cela a comme conséquence que la personne a bénéficié toute l'année des services communaux mais que ses impôts iront dans sa nouvelle commune pour toute l'année 2016 par exemple. **Cherchez l'erreur !**

## Doyens du village

La doyenne du village, au 31 décembre, est née en 1919 et le doyen est de 1924 aussi. Nos félicitations les accompagnent pour une longue et heureuse poursuite de vie.

## Décès

Nous avons enregistré 6 décès, dont le doyen, dans nos habitants. Aucune personne extérieure au village a été accueillies dans notre cimetière grâce au règlement en vigueur depuis juillet 2014. Nous vous rappelons que la volonté des gens consistait à respecter les dernières volontés des défunts. Nous avons ouvert le cimetière à ces demandes par le biais des concessions.

## Naissances

Nous avons enregistré 8 naissances (+1 par rapport à 2015). La prévision scolaire est basée sur ces indicateurs. Il faut avoir en tête ce paramètre pour maintenir des écoles à Bassins face à la tendance de la centralisation sur un site scolaire.



# BASSINS

## Travaux de l'organe délibérant

### Préavis municipaux

Au cours de l'année 2016, l'autorité exécutive a présenté 9 préavis au Conseil Communal.

	Présence des membres	Personnes publiques sans la presse	Taux de participation
09.03.2016	28	8	70%
21.06.2016	29	15	72.5%
23.06.2016	39	-	97.5% assermentation
21.09.2016	38	7	95%
15.12.2016	34	14	85%

### Procédure de mise à l'enquête

La Municipalité a soumis 16 dossiers de mise à l'enquête pendant l'an 2016.

Il s'agit de 9 demandes de nouvelles constructions et / ou transformations importantes et de 7 procédures de minimales importances.

### Plan directeur communal

En adéquation avec la loi sur l'aménagement du territoire et le plan directeur cantonal, les travaux de planification du plan directeur communal ont été poursuivis tout au long de l'année 2016 avec la commission d'urbanisme et le bureau d'urbanisme. Ce plan doit être entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018 au plus tard.

Les marges de manœuvre sont faibles.

Une procédure de révocation avait été transmise à la Préfecture. Les arguments utilisés étaient que l'autorité ne traitait pas les propriétaires de manière égale.

**A la lumière des éléments factuels mis à la disposition de la Préfecture, il a été jugé que les arguments des opposants étaient faux.**

Un travail de plus de 18 ans a été entrepris par la commune pour faire avancer le plan de Coudray. Chaque fois les propriétaires ont été consultés. Chaque fois une minorité a refusé de signer les documents et de faire bénéficier des avantages de l'urbanisation de ce secteur. A ce jour, les avantages qu'offraient le Canton et la commune avant l'introduction de la LAT sont caduques. Il est important que les urbanistes et les géomètres ont dû reprendre les plans et donc des coûts pour la commune.

Les autres dossiers ont avancé comme prévu. Le Conseil communal a voté l'échange de droit à bâtir avec la commune de Chéserey. Un recours est en cours. Nous attendons la suite de la procédure.

## Travaux de l'organe exécutif

### Faits marquants sous forme de journal de bord en 2016

Note : les faits sont relevés par rubriques dans l'ordre chronologique de leur réalisation. Seuls les événements, ayant un caractère d'intérêt public, sont relatés ; ceux qui concernent des personnes ne sont pas divulgués, considérant qu'il s'agit de la sphère privée. La formulation reste sibylline, sans prétention du respect absolu de la langue française.

### Janvier 2016

Dossier Syndicat d'alpage en cours avec avocat pour l'inscription au registre du commerce

30 ans de service de notre secrétaire municipale pour mémoire, il y avait 562 habitants à Bassins.



# BASSINS

Décès d'un conseiller communal

Tractations terrain du chemin du Sétif avec les propriétaires et les urbanistes

Demande des documents de la part du GCB en passant par les différents organes vaudois. Cela occupe des ressources humaines pour des détails. Consulter un peu le web et regardez si toutes les communes possèdent des informations comme les nôtres.

Tractations Coudray bloquées

Plainte bruit autour de la salle polyvalente

Séance avec les impôts à Lausanne pour les cas ouverts et problèmes de la commune (15.1.2016)

Préavis du Grand Chaney SDT

Séance avec le Conseil Régional pour zone artisanale

Problème de déneigement (mesure de la quantité de neige pour prouver le passage de la lame)

Séance SDIS avec avocat

Diverses rencontres avec candidats auberge dont café associatif

Recours contre les taxes déchets

## Février 2016

Concept AlpEau lancé

Dossier SDIS en validation

Enquête revitalisation ruisseau des Plattets

Dossier Couronne et tribunal

Plan de Coudray avec les effets de la dernière consultation et retour SDT

## Mars 2016

Fête de Cluny et église

Dossier place de parc réglé en préfecture

Dossier des comptes à la préfecture

Renouvellement comité SAPJV et assemblée décide la dissolution de la société dans les 2 ans

Achat d'une parcelle forestière privée

Dossier Colonie de Plainpalais

Elections communales

## Avril 2016

Retour positif du projet de Plan Général d'Affectation par le Service Développement Territorial SDT

Accord de principe avec Arzier sur la zone artisanale

Différentes séances préfectorales au sujet des procédures administratives avec le groupement citoyen de Bassins et la comptabilité

Tribunal pour dossier de la Couronne et la demande de remboursement de 800'000 CHF

Elections communales

Séance avec la commission d'impôts pour annonce FAO d'une personne soumis à une imposition d'office pour un montant de 132'000 CHF au total.

Séances avec la FAJE pour les UAPE

## Mai 2016

Travaux d'urgence aux Pralets pour le risque incendie

Plusieurs recours en matière de taxes

Plusieurs recours en matière d'urbanisme

Début des travaux de signalisation de la Voie Verte dans la forêt





# BASSINS

Travaux avec le service de l'agriculture pour le syndicat d'alpage  
Séance COBV dans la nouvelle salle polyvalente  
Rencontre avec la fiduciaire au sujet des comptes  
Séance avec la ville de Genève au sujet de la colonie  
Visite de la préfecture avec les risques de mise sous tutelle. Période difficile entre les autorités.

## **Juin 2016**

Rencontre avec la fiduciaire BDO suite à une interpellation au sujet des comptes peu clairs de la commune et écriture douteuse.  
Séance avec le service des communes au sujet des comptes et de la péréquation  
Séance avec l'ACI au sujet de la péréquation et des impôts suite à la parution dans la FAO d'avril 2016  
Différents dossiers d'opposition aux constructions  
Audit demandé par des tiers (commune) sur la comptabilité de Bassins et les écritures en doute  
Différents recours traités pour les facture de la déchetterie  
Différents dossiers chez les notaires en lien avec parcelles communales et des servitudes  
Dossier Syndicat d'alpage contesté par des tiers  
Séances des alpages pour résoudre le problème de demande de financement  
Séance de la Commission Paritaire cantonale qui corrige la péréquation de Bassins le 29 juin 2016 soit après le Conseil et les articles de presse de 420'000 CHF.  
Séance avec l'ACI le 29 juin 2016 qui confirme des arriérés de 23% d'impôts sur la commune.  
Assermentation des nouvelles autorités par Monsieur le Préfet. Suite à une question posée par un nouveau conseiller, au sujet de l'utilité d'assermenter les autorités à la vue de la situation financière de la commune, Monsieur le Préfet modère très fortement les écrits et propos tenus au sujet du risque de mise sous tutelle de la commune.

## **Juillet 2016**

### **Changement d'autorités communales**

Rencontre des préposés aux alpages et aux cultures et explications sur le fonctionnement du syndicat d'alpage  
Appui à la commune de Le Vaud pour livraison d'eau suite à l'incendie de la salle communale.  
Aucune opposition au projet d'échange des droits à bâtir entre Bassins et Chésereux au terme de la procédure d'enquête  
Plusieurs dossiers d'opposition aux constructions à la CDAP  
Séance de coordination avec le Parc Naturel et le canton. Conséquence pour la commune : urgence à protéger le chalet des Pralets contre les dangers d'incendie  
Séance avec l'ACI pour étudier la suite des arriérés et des dispositions à prendre suite à la parution FAO d'avril  
Séance avec les géomètres au sujet de plusieurs dossiers de servitudes

## **Août 2016**

Modifications du site web de la commune suite aux demandes du Groupement citoyen de Bassins  
Sécurité des élèves sur la zone de l'école  
Suppression du Rail-Bus et introduction du service sur appel  
Etude du plan de gestion tourisme vert dans le Parc Naturel Jurassien entre la Bassins et les Pralets. Retrait de la Bassine dans le dossier tourisme vert et devient un simple partenaire  
Réaffectation de la cave à fromage au village suite à la demande de l'amodiatrice  
Demande à la préfecture le suivi du dossier de la FAO d'avril.  
Plusieurs de dossiers traités en matière de protection de la forêt et respect des limites forestières pour les constructions





# BASSINS

Différentes oppositions suite à la mise à l'enquête de transformations d'immeuble  
Diverses discussions avec la FAJE  
Effet de la loi sur les écoles de musique avec mise à disposition de locaux pour l'école de musique de Nyon à Bassins  
Refus du Service du Développement du Territoire sur l'exploitation du chalet des Pralets

## Septembre 2016

Différents litiges aux sujets des constructions et respect des permis de construire délivrés  
Suivi des dossiers fiscaux à l'ACI  
Communications web et plaquettes au sujet de la gestion des déchets  
Demande du canton d'un plan de gestion sur la partie jurassienne de la commune  
Présentation du bail à ferme et ses effets pour les communes  
Adhésion au projet AlpEau  
Différents appels de Monsieur Prix suite aux demandes de concitoyens.  
Contrôle de l'OFT au sujet du Rail-Bus (quittance de fin d'exploitation Car Postal et gestion communale)  
Retour du PGA validé par le Canton  
Séances avec l'ACI au sujet des impôts. Situation qui n'évolue pas rapidement. Loin s'en faut !  
Dossier PNRJV validé avec les différentes adaptations exécutées aux Pralets en urgence

## Octobre 2016

Comme en 2015, suite à l'analyse des rentrées fiscales et problèmes de trésorerie une nouvelle séance a lieu avec l'ACI mais la préfecture n'est pas représentée  
Différentes séances avec les urbanistes et le SDT pour le PGA et Chésereux  
Différentes séances avec les opposants aux projets de constructions à Bassins  
Rencontre avec les organes bancaires  
Séances avec le Service de l'Agriculture au sujet des alpages et du SCB  
Participation au financement de NRTV selon la règle des points d'impôts et non aux francs par habitants. Solution acceptée par les autres partenaires  
Opposition des CFF au PGA car il manque la ligne dans le document que nous n'avons pas de gare CFF sur le territoire communal. CAS REGLE.  
Intervention préfectorale au sujet d'un pseudo échange de terrain fait par la commune. Réponse aucun terrain n'a été échangé.

## Novembre 2016

Différentes rencontres avec des avocats au sujet des recours et des oppositions  
Rencontre avec le Service de l'agriculture au sujet des oppositions à l'inscription au registre du commerce du syndicat d'alpage  
Validation des statuts du Syndicat Communal de Bassins par le service de l'agriculture  
Plainte à la préfecture au sujet de la procédure de mise à l'enquête de constructions à Bassins  
Annonce de Madame Patricia Rama d'un retrait d'un mois de la vie politique pour raisons médicales  
Différentes séances avec des propriétaires au sujet du plan général d'affectation  
Différentes plaintes à la gendarmerie pour tapage nocturne  
Validation par l'assemblée générale des statuts du SCB  
Pose des panneaux de biodiversité par l'AGFORS  
Séances avec l'ACI au sujet des impôts. Le dossier d'avril n'est toujours pas débloqué. Le sera-t'il un jour ?  
Réception des nouveaux habitants



# BASSINS

Dossier du restaurant de la Couronne sans bail signé à ce jour depuis le début de l'année et 42 dossiers reçus au total

## Décembre 2016

Différents dossiers de mise à l'enquête nécessitant des rencontres avec les opposants  
Opposition au SCB par avocat interposé et commandement de payer comme en 2015  
Dossier tapage nocturne traité par la gendarmerie  
Contrôle du service de l'emploi pour les emplois de la commune et de toutes les branches communales.  
Séance de coordination avec les impôts  
Séances avec les urbanistes  
Séances avec la Préfecture suite à différentes interventions citoyennes au sujet de la gestion municipale  
Différents recours au sujet de factures communales  
Décès de notre ancienne Présidente du Conseil Communal Odile Hausser  
Opposition au projet de manège aux Plattets  
Effraction au chalet du Mondion  
Polémique au sujet d'un article du Quotidien de la Côte sur le déneigement

## Tableau du personnel 2016

<b>Administration</b>		
Madame	Monique Noirot	Secrétaire
Madame	Liliane Malherbe	Boursière
Madame	Céline Etoupe	Secrétaire remplaçante
Monsieur	Amaury Annen	Garde-forestier communal
<b>Environnement</b>		
Monsieur	Luc Richard	Fontainier – responsable de la sécurité des chantiers
<b>Bâtiments</b>		
Monsieur	Daniel Herpich	Employé d'intendance – chauffeur scolaire
Madame	Maria Da Costa	Aide – employée d'intendance - fleurs

Nous avons eu moins d'accidents et maladie professionnels durant l'année 2016 que par rapport à 2015. Cela s'est traduit par une stabilisation des charges sur le personnel existant.

## Conclusion

Il va sans dire que nous ne serons jamais suffisamment reconnaissants de l'aide de notre personnel communal. Toutes les opérations menées par la Municipalité ne pourraient pas être entreprises. Nous profitons de les féliciter pour la qualité de leurs travaux et de leurs disponibilités tant au bureau que sur le terrain.

Au niveau du Conseil Communal, nous avons poursuivi notre système de planification des rencontres. Le changement d'autorités en cours d'année va permettre de rappeler les règles et usages politiques en matière de procédure administrative.

La Municipalité remercie chaleureusement les membres du Conseil Communal pour leur assiduité aux séances du dit conseil. Les taux de participation sont élevés par rapport aux autres informations que nous échangeons avec les autres communes.





# BASSINS

Les derniers remerciements vont à la population qui a fait confiance à ses autorités.

## Décision

La Municipalité prie Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, de bien vouloir prendre la résolution suivante :

vu le préavis municipal n° 02/17 du 8 mai 2017,

entendu les conclusions du rapport de la commission de gestion,

considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

**de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2016.**

Au nom de la Municipalité de Bassins

Le Syndic :

la Secrétaire :

D. Lohri



M. Noirod